

#PasPlusDe25

109 683 classes à plus de 25 élèves, trop, c'est trop !



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Source : chiffres du ministère, rentrée 2016, « Repères et références statistiques 2017 »

Les stages du SNUipp-FSU

Vendredi 23 et jeudi 29 mars : « début de carrière » spécial mouvement

Mardi 6 avril : « maternelle »

Mardi 24 avril : « Réduire les inégalités »

Déposé le 09/02/2018
Bordeaux meriadeck

P4



Qui veut la peau des fonctionnaires?

C'est une nouvelle année qui commence avec beaucoup de nouveautés. Mais là où nous attendions des progrès, ce sont les mauvaises nouvelles qui s'accumulent. Le jour de carence fait son grand retour. Depuis le 1er janvier, le premier jour de chaque congé maladie ne sera plus payé. Cette mesure est censée rétablir une forme d'équité avec le secteur privé. Pourtant deux tiers des salarié-e-s du secteur privé ne subissent pas de perte de salaires du fait de conventions collectives qui leur versent une indemnisation pour ces journées. Dispositif injuste, être malade serait-il un choix? Dispositif inefficace qui encourage les arrêts longs. Dispositif pervers qui laisse croire que les fonctionnaires seraient plus absents que leurs collègues du privé alors qu'ils le sont moins.

Notre fiche de paye du mois de janvier révèle elle aussi de bien mauvaises surprises. La hausse de la CSG est mal compensée pour les fonctionnaires qui ne profiteront pas de l'augmentation de salaire du privé. Les cotisations pensions civiles augmentent, la revalorisation PPCR n'est pas au rendez-vous mais reportée à.... plus tard, le point d'indice est gelé. Les retraités eux ne bénéficieront d'aucune compensation de la hausse de la CSG.

Le coup de grâce a été porté le 2 février par l'annonce d'un plan de départ volontaire pour 120 000 fonctionnaires. Bien-sûr tous ces départs seraient compensés... mais par le recrutement de contractuels non formés et au statut précaire. C'est au modèle même de la fonction publique que le gouvernement s'attaque: une attaque contre les fonctionnaires mais aussi une attaque contre l'idée même de service public.

La FSU ne compte pas en rester là ! Elle appelle à nouveau à l'action toutes et tous les agents de la Fonction publique fin mars/début avril, dans une unité qu'elle espère la plus large possible, pour obtenir un rendez-vous salarial digne de ce nom, pour un service public au service de tous les publics.

Service précaire de l'Éducation Nationale

La Gironde continue de recruter des contractuel-les pour enseigner devant élèves, car il n'y a pas suffisamment de professeur-es des écoles dans le département. C'est une nouveauté, et une bien mauvaise nouvelle pour l'école publique.

Le choix, « assumé » par JM Blanquer, de ne pas ouvrir les listes complémentaires conduit donc à recruter des personnes pour assurer la classe, avec des contrats précaires de 6 mois ou un an.

Ces personnes sont bien souvent inscrites....sur la liste complémentaire ! Mais là où elles pourraient bénéficier d'un véritable projet professionnel, avec une formation et une titularisation à la clé, elles seront simplement remerciées à la fin de l'année scolaire, direction Pôle Emploi.

Cette gestion « ressources humaines » est insupportable. Elle l'est déjà dans le secteur marchand à bien des égards, mais qu'en penser pour l'école ?

Alors que l'on nous parle de stabilité, de travail d'équipe, de projets à long terme, le gouvernement organise la précarisation des enseignant-es : moins de fonctionnaires, plus de précaires !

Les enseignant-es doivent pouvoir remplir sereinement leur mission, sans aller travailler en sachant qu'il faudra retrouver du travail à la prochaine rentrée.

Le SNUipp-FSU continuera à se battre pour que les enseignant-es recruté-es le soient en tant que stagiaires titularisables.

Profilage des postes : attention DANGER !

Le DASEN de la Gironde amplifie sa politique de déréglementation du mouvement. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer la fin du profilage, le respect du barème et de la formation continue pour tous les enseignants.

La liste des postes profilés s'allonge depuis 2015 !

Classes dédoublées, directions en REP, tous les postes en REP+, les directions d'écoles avec une décharge à 50% ou totale, les postes en TPS, les « plus de maîtres que de classes », plus 18 autres types de postes (CPC, classes citoyennes, FLE, hôpital, certaines ULIS, SESSAD, coordonnateur AVS...). Ces postes ne seront plus accessibles que par les commissions d'entretien !

Le profilage nuit au travail d'équipe

Le profilage, c'est l'affirmation qu'un collègue est supérieur à un autre. Cela dédouane l'administration de sa mission de formation continue. Le profilage met en concurrence les collègues pour obtenir un poste, un niveau de classe. Cela représente un danger pour notre métier. Nous avons, au contraire, besoin d'un collectif fort afin de continuer à exercer un métier toujours plus exigeant, avec nos élèves et leurs familles.

Profilage des classes dédoublées: le SNUipp-FSU obtient des avancées

À l'issue d'une longue discussion en CAPD, nous avons obtenu des clarifications et des avancées :

- Clarification sur qui peut postuler:

Les directeurs, les adjoints de l'école (maternelle, élémentaire, ULIS, USEP) et les PMQC qui sont nommés à titre définitif dans l'école peuvent postuler sur les classes dédoublées. Les titulaires des autres postes n'y sont pas autorisés.

- Conservation de l'ancienneté dans l'école:

Les postes « classe-dédoublée » seront des postes d'adjoints avec une mention particulière ce qui permettra aux collègues de conserver leur ancienneté dans l'école.

- Engagement sur 3 ans: l'engagement pour 3 ans pourra être rompu si la situation du collègue le justifie. Sur ce point les élus du SNUipp-FSU continuent de demander une clarification et le respect du droit des collègues à muter.

- Réponse des IEN:

Le cadrage départemental sera clarifié auprès des IEN pour unifier les réponses. Tous les collègues doivent obtenir les mêmes réponses et répondre aux mêmes règles quelle que soit leur circonscription.

Tous ensemble, nous devons lutter contre le profilage, ne pas se résigner ! Résistons, en signant la motion/pétition intersyndicale.

Témoignages :

« Je suis enseignante de CP depuis 7 ans, je ne comprends pas pourquoi je dois demander une validation de ma candidature par mon IEN pour enseigner à une classe dédoublée, alors que la répartition des classes s'est toujours faite en concertation avec mes collègues »

« Dans mon école rurale de REP, le directeur part à la retraite. J'envisageais de demander le poste de direction au mouvement, mais je n'ai pas envie de passer la commission d'entretien. La direction risque de rester vacante. »

« J'enseigne en REP+ depuis 10 ans. Je souhaiterais changer d'école mais il faut décrocher un avis très favorable à la commission d'entretien et je ne suis pas à l'aise face à un jury. »

« Je suis directrice d'une école déchargée à 100% depuis 9 ans. J'ai passé la commission d'entretien pour les directions et on m'a dit : « vous ne savez pas vous vendre ! » »



REPRENONS
LA MAIN SUR
NOTRE SANTÉ



Carte Scolaire : 112 trompe-l'œil

112.

La dotation pour l'année prochaine semble suffire à notre DASEN, qui annonce une rentrée facile à organiser. Vraiment ? Nous aurions la « chance », en Gironde, d'avoir été épargnés par le serrage de ceinture.

Pour réussir à dédoubler les CP et les CE1, abonder les augmentations de décharge de formation (ZIL REP+) et de direction qui en découlent, et absorber les 700 élèves supplémentaires attendus à la rentrée, 112 postes ce n'est pas suffisant. Il va donc falloir trouver des postes ailleurs, et c'est bien là le problème.

- ◆ Parce que dans les écoles, les Plus de Maîtres sont « invité.es » à se positionner pour occuper les postes dédoublés, ou bien à aller voir ailleurs.
- ◆ Parce que des remplacements ne sont pas assurés chaque jour.
- ◆ Parce que la DSDEN nous annonçait déjà une rentrée tranquille pour septembre 2017. Résultat : des classes ouvraient encore après la rentrée, et des contractuel.les sont recruté.es encore aujourd'hui pour pallier le manque de postes.

Alors certes, 112 c'est mieux que 100, ou 32, ou 0, mais combien de temps allons nous supporter ce rognage incessant des moyens pour l'école, où la seule réponse apportée est de toujours réduire les droits des personnels et dégrader les conditions de travail ?

Le SNUipp-FSU ne se résigne pas, et pour l'école, c'est 25 élèves max par classe, 20 en éducation prioritaire, avec des professeurs titulaires !

Stages syndicaux toujours en lien avec notre vécu et nos besoins :

INSCRIVEZ-VOUS VITE !

Ces 3 stages auront lieu à l'Athénée Municipal de Bordeaux de 9H à 16H (voir modalités sur notre site)

Vendredi 23 et jeudi 29 mars : stages « début de carrière » :

Rappels sur les droits, la formation, la promotion et ces journées seront bien sûr des moments forts pour la préparation du mouvement.

Mardi 6 avril : stage « maternelle » :

Suite aux Assises de l'école maternelle organisées par le Ministère de l'Education qui se seront tenus en mars, il nous a paru important de faire le point sur les objectifs ministériels et sur leurs incidences possibles sur les programmes, l'évaluation, les pratiques pédagogiques, etc.

En bref, il s'agira de discuter de l'avenir de l'école maternelle. Des membres de l'équipe nationale du SNUipp-FSU seront parmi nous pour parler de cette actualité, ainsi que pour nous éclairer sur l'impact possible de la place de choix accordée aux neurosciences, notamment au sein du Conseil Scientifique .

L'après-midi, des ateliers plus concrets auront lieu en collaboration avec des mouvements pédagogiques ou des enseignants chercheurs.

Mardi 24 avril : stage « Réduire les inégalités »

Pas de discours général , mais une intervention basée sur du concret : cette journée accueillera Marie TOULLEC THERY, enseignant chercheur à l'Université de Nantes qui analysera l'impact de dispositifs comme les Plus de Maîtres que de Classes, les CP dédoublés et tout ce qui concerne l'éducation prioritaire. L'après-midi, nous aurons un atelier à dominante pédagogique et un deuxième à dominante syndicale pour établir des constats sur les choix faits en Gironde et les pistes pour les actions à mener.



Stage spécial mouvement début de carrière



une ombre pour l'inconnue sur l'avenir de la maternelle



Marie TOULLEC THERY